

Acte de fondation de 1964

Jacques Lacan

Publié in "Autres écrits" Seuil, Paris

Je fonde – aussi seul que je l'ai toujours été dans ma relation à la cause psychanalytique – l'École Française de Psychanalyse, dont j'assurerai, pour les quatre ans à venir dont rien dans le présent ne m'interdit de répondre, personnellement la direction. Ce titre dans mon intention représente l'organisme où doit s'accomplir un travail – qui, dans le champ que Freud a ouvert, restaure le soc tranchant de sa vérité – qui ramène la praxis originale qu'il a instituée sous le nom de psychanalyse dans le devoir qui lui revient en notre monde – qui, par une critique assidue, y dénonce les déviations et les compromissions qui amortissent son progrès en dégradant son emploi.

Cet objectif de travail est indissoluble d'une formation à dispenser dans ce mouvement de reconquête. C'est dire qu'y sont habilités de plein droit ceux que moi-même j'ai formés, qu'y sont conviés tous ceux qui peuvent contribuer à mettre de cette formation le bien-fondé de l'épreuve.

Ceux qui viendront dans cette École s'engageront à remplir une tâche soumise à un contrôle interne et externe. Ils sont assurés en échange que rien ne sera épargné pour que tout ce qu'ils feront de valable, ait le retentissement qu'il mérite, et à la place qui conviendra. Pour l'exécution du travail, nous adopterons le principe d'une élaboration soutenue dans un petit groupe. Chacun d'eux (nous avons un nom pour désigner ces groupes) se composera de trois personnes au moins, de cinq au plus, quatre est la juste mesure. PLUS UNE chargée de la sélection, de la discussion et de l'issue à réserver au travail de chacun. Après un certain temps de fonctionnement, les éléments d'un groupe se verront proposer de permuter dans un autre.

La charge de direction ne constituera pas une chefferie dont le service rendu se capitaliserait pour l'accès à un grade supérieur, et nul n'aura à se tenir pour rétrogradé de rentrer dans le rang d'un travail de base.

Pour la raison que toute entreprise personnelle remettra son auteur dans les conditions de critique et de contrôle où tout travail à poursuivre sera soumis dans l'École. Ceci n'implique nullement une hiérarchie la tête en bas, mais une organisation circulaire dont le fonctionnement, facile à programmer, s'affermira à l'expérience. Nous constituons trois sections dont j'assurerai la marche avec deux collaborateurs me secondant pour chacune.

1 - Section de psychanalyse pure, soit praxis et doctrine de la psychanalyse proprement dite, laquelle est et n'est rien d'autre - ce qui sera établi en son lieu - que la psychanalyse didactique.

Les problèmes urgents à poser sur toutes les issues de la didactique trouveront ici à se frayer la voie par une confrontation entretenue entre des personnes ayant l'expérience de la didactique et des candidats en formation. Sa raison d'être étant fondée sur ce qu'il n'y a pas à voiler: à savoir le besoin qui résulte des exigences professionnelles chaque fois qu'elles entraînent l'analysé en formation à prendre une responsabilité si peu que ce soit analytique. C'est à l'intérieur de ce problème et comme un cas particulier que doit être situé celui de l'entrée en contrôle. Prélude à définir ce cas sur des critères qui soient autres que de l'impression de tous et du préjugé de chacun. Car on sait que c'est actuellement sa seule loi, quand la violation de la règle impliquée dans l'observance de ses formes est permanente. Dès le départ et en tout cas un contrôle qualifié sera dans ce cadre assuré au praticien en formation dans notre École.

Seront proposés à l'étude ainsi instaurée les traits par où je romps moi-même avec les standards affirmés dans la pratique didactique, ainsi que les effets qu'on impute à mon enseignement sur le cours de mes analyses quand c'est le cas qu'au titre d'élèves mes analysés y assistent. On y inclura, s'il le faut, les seules impasses à retenir de ma position dans une telle École à savoir celles que l'induction même à quoi vise mon enseignement, engendrerait dans son travail.

Ces études, dont la pointe est la mise en question de la routine établie, seront colligées par le directoire de la section qui veillera aux voies les plus propices à soutenir les effets de leur sollicitation.

Trois sous-sections :

- Doctrine de la psychanalyse pure.
- Critique interne de sa praxis comme formation.
- Contrôle des psychanalystes en formation.

Je pose enfin en principe de doctrine que cette section, la première, comme aussi bien celle dont je dirai au titre 3 la destination, ne s'arrêtera pas en son recrutement à la qualification médicale, la psychanalyse pure n'étant pas en elle-même une technique thérapeutique.

2 - Section de psychanalyse appliquée, ce qui veut dire de thérapeutique et de clinique médicale.

Y seront admis des groupes médicaux, qu'ils soient ou non composés de sujets psychanalysés, pour peu qu'ils soient en mesure de contribuer à l'expérience psychanalytique; par la critique de ses indications dans ses résultats, - par la mise à l'épreuve des termes catégoriques et des structures que j'y ai introduits comme soutenant le droit fil de la praxis freudienne, - ceci dans l'examen clinique, dans les définitions nosographiques, dans la position même des projets thérapeutiques.

Ici encore trois sous-sections :

- Doctrine de la cure et de ses variations.
- Casuistique.
- Information psychiatrique et prospection médicale.

Un directoire pour authentifier chaque travail comme de l'École, et tel que sa composition exclut tout conformisme préconçu.

3 - Section de recensement du champ freudien Elle s'assurera d'abord le compte-rendu et la censure critique de tout ce qu'offrent en ce champ les publications qui s'y prétendent autorisées.

Elle entreprendra la mise au jour des principes dont la praxis analytique doit recevoir dans la science son statut. Statut qui, si particulier qu'il faille enfin le reconnaître, ne saurait être celui d'une expérience ineffable.

Elle appellera enfin à instruire notre expérience comme à la communiquer ce qui du structuralisme instauré dans certaines sciences peut éclairer celui dont j'ai démontré la fonction dans la nôtre, - en sens inverse ce que de notre subjectivation, ces mêmes sciences peuvent recevoir d'inspiration complémentaire.

A la limite, une praxis de la théorie est requise, sans laquelle l'ordre d'affinités que dessinent les sciences que nous appelons conjecturales, restera à la merci de cette dérive politique qui se hausse de l'illusion d'un conditionnement universel.

Donc encore trois sous-sections :

- commentaire continu du mouvement psychanalytique,
- articulation aux sciences affines,
- éthique de la psychanalyse, qui est la praxis de sa théorie.

Le fonds financier constitué d'abord par la contribution des membres de l'École, par les subventions qu'elle obtiendra éventuellement, voire les services qu'elle assurera en tant qu'École, sera entièrement réservé à son effort de publication.

Au premier rang un annuaire rassemblera les titres et le résumé des travaux, où qu'ils aient parus, de l'Ecole, annuaire où figureront sur leur simple demande tous ceux qui y auront été en fonction.

On adhérera à l'Ecole en s'y présentant en un groupe de travail constitué comme nous l'avons dit.

Le fonds financier constitué d'abord par la contribution des membres de l'École, par les subventions qu'elle obtiendra éventuellement, voire les services qu'elle assurera en tant qu'École, sera entièrement réservé à son effort de publication.

Au premier rang un annuaire rassemblera les titres et le résumé des travaux, où qu'ils aient paru, de l'École, annuaire où figureront sur leur simple demande tous ceux qui y auront été en fonction.

On adhérera à l'École en s'y présentant en un groupe de travail constitué comme nous l'avons dit.

L'admission au départ sera décidée par moi-même sans que je tienne compte des positions prises par quiconque dans le passé à l'endroit de ma personne, sûr que je suis que ceux qui m'ont quitté, ce n'est pas moi qui leur en veux, c'est eux qui m'en voudront toujours plus à ne pouvoir en revenir.

Ma réponse au reste ne concernera que ce que je pourrai présumer ou constater sur titres de la valeur du groupe et de la place qu'il entendra remplir d'abord.

L'organisation de l'École sur le principe de roulement que j'ai indiqué, sera fixée par les soins d'une commission agréée par une première assemblée plénière qui se tiendra dans un an. Cette commission l'élaborera sur l'expérience parcourue à l'échéance de la deuxième année, où une seconde assemblée aura à l'approuver.

Il n'est pas nécessaire que les adhésions couvrent l'ensemble de ce plan pour qu'il fonctionne. Je n'ai pas besoin d'une liste nombreuse, mais de travailleurs décidés, comme j'en sais d'ores et déjà.

Jacques Lacan